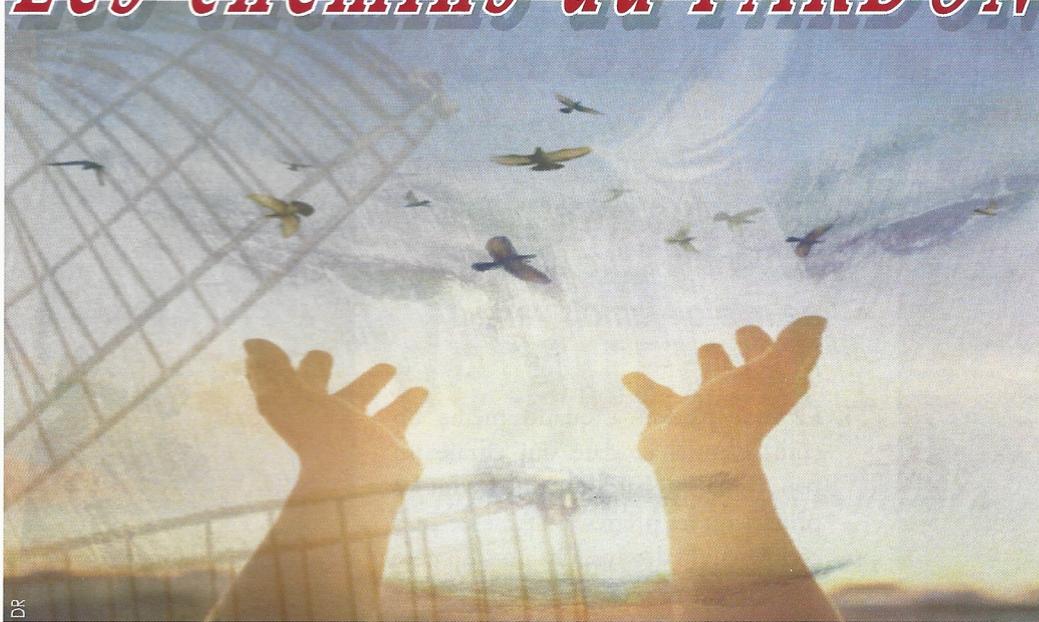


CHRÉTIENS DIVORCÉS

Chemins d'Espérance

Les chemins du PARDON



N° 83
Novembre
2016

ÉDITO

Le pardon ! Récemment, à propos de la prière de repentance de l'Église pour avoir gardé le silence devant les agissements de certains prêtres, la presse chrétienne faisait état de la réaction de victimes devant la demande (l'injonction parfois) qui leur était faite de pardonner à leur agresseur. Non pas qu'elles le refusaient, mais que cela leur paraissait, pour le moment, impossible.

Combien de personnes divorcées peuvent en dire autant, et certaines le font dans ce numéro. Il y a des blessures qui demandent du temps, beaucoup de temps pour être reconnues, acceptées, avant qu'un désir de pardon se fasse un chemin en soi.

Le premier témoignage indique bien que la rémission d'une faute n'est pas naturelle aux hommes blessés que nous sommes. Le père Guy de Lachaux fait d'ailleurs remarquer dans son article que Jésus lui-même a demandé à son Père de nous pardonner.

Le par-don, étymologiquement, c'est le don complet, total (le préfixe per, ou par, ayant une fonction de renforcement, d'aboutissement). Après le "œil pour œil, dent pour dent", la loi dite du talion, du livre de l'Exode, et qui était déjà un progrès (ne pas traiter le coupable plus qu'il a traité les autres), le pardon vient délivrer non seulement l'agresseur mais aussi la victime de toute vengeance.

Beaucoup de psychologues aujourd'hui insistent sur la nécessité de pardonner pour être délivré de sa dette de haine, pour sortir du rôle de victime qui enferme, pour être libéré d'un passé... qui ne passe pas. Pardonner pour soi

afin de pouvoir être heureux. Ce n'est pas négligeable car nous sommes faits pour vivre heureux.

Mais il s'agit d'avoir aussi un regard sur l'autre et de le libérer du poids de sa faute. **Pardoner, c'est ouvrir à l'autre un avenir.** "Va", dit souvent Jésus d'une manière ou d'une autre, après avoir pardonné. Et cet avenir, ce sont de nouvelles relations possibles.

À plus grande échelle, le pardon de Nelson Mandela comme les efforts des rwandais pour permettre la cohabitation des tutsis et des hutus, sont là comme des exemples pour souligner la nécessité du pardon si nous voulons faire advenir une réelle fraternité là où tout pourrait faire incliner à la violence en retour. Nous ne serons pas heureux tout seuls.

Pour être 'les fils de votre Père qui est dans les cieux', "Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux". Mais méfions-nous des 'il faut' et 'tu dois'. Comme François ne cesse de le répéter dans '*Amoris Laetitia*', nous avons à nous faire simplement les accompagnateurs de nos frères en croyant en leur capacité d'avancer. De même que la Révélation biblique a mis du temps pour arriver à cette notion, de même chacun a son chemin, son long chemin parfois pour advenir à la béatitude 'Heureux les miséricordieux'.

Ce chemin est essentiel, vital pour soi et pour le monde, jamais fini non plus, mais "C'est par la persévérance que vous obtiendrez la vie" (Lc 21, 19). ■

Bruno Laurent.

LES CHEMINS DU PARDON

- Est-ce bien nécessaire ?2
- Une question de survie.....3
- 70 fois 7 fois !4
- Surtout, ne plus souffrir.....5
- Chemin de vitalité, chemin d'espérance ..6
- Un long chemin à parcourir8
- C'est vital !.....10
- Faut-il être deux ?11
- Entre les mains du Christ12
- Jamais fini13
- "Mon fils était mort
et il est revenu à la vie"14
- Dans la continuité des réflexions
du Synode de la famille.....16
- Critères de discernement pour
un chemin d'Emmaus18

Rédacteur en chef :

Bruno Laurent

Mise en page et images :

Martine Loloum

L'équipe de rédaction
est composée

du père Bruno Laurent
et de personnes divorcées
et divorcées remariées

Valérie Guérard,
Martine Loloum,
Monique Rouquié-Parriel,

Relecture : Comité de rédaction

Photogravure, Impression :

ATENOR Imprimerie
11 rue de Lutèce - 78500 SARTROUVILLE

Commission paritaire N° 75727
N° ISSN 1261-3037

Est-ce bien nécessaire ?

*Qu'il puisse exister aujourd'hui
un pardon entre deux adultes
ne m'était jamais venu à
l'esprit.*

Le mot pardon a quand même un côté solennel et daté qui effraie un peu. Ceux qui pardonnent, ce sont les princes ou les prêtres, à l'issue de rites codifiés au fil des ans. Ou alors un père, une mère, qui pardonne à son enfant. Mais qu'il puisse exister aujourd'hui un pardon entre deux adultes ne m'était jamais venu à l'esprit.

Une démarche à faire par qui ?

D'ailleurs mon avocate n'avait jamais prononcé le mot pardon. Il a fallu que je me rende dans une église et que j'écoute des catholiques pratiquants, pour redécouvrir ce mot que j'avais oublié et dont l'usage se limitait dorénavant au titre d'un vieux film avec Roger Hanin, et aux fêtes religieuses en Bretagne l'été.

Il est clair que les mois qui ont suivi le déclenchement de la procédure de divorce, j'étais très fâché contre mon ex conjoint. Probablement pour des bonnes et des mauvaises raisons entre lesquelles je ne faisais pas bien le tri. Ce qui m'a aidé, c'est d'abord mon avocate. C'est elle qui a fait un premier tri entre tous mes griefs, ne retenant que ceux qui avaient une valeur juridique et me laissant me débrouiller des autres avec mon psy. Certes je continuais à rassembler des documents de toute nature pour les envoyer, en vrac, à mon avocate, mais je ne me tourmentais plus à les décortiquer ni à tenter

de démontrer la méchanceté, la malice ou la ruse de mon ex. C'est mon avocate qui se chargeait de tout. D'ailleurs c'était un divorce par consentement mutuel et on était d'accord sur la garde des enfants. Donc toute appréciation morale portée sur le comportement de l'un ou de l'autre était sans objet.

*Je ne suis pourtant sans
doute pas sorti grandi de
cette procédure,*

car il y a eu des manœuvres un peu basses et mesquines, mais je pouvais en attribuer l'initiative à mon avocate, me contentant d'approuver ce qu'elle me conseillait.

Décharge

Maintenant que j'avais confié à mon avocate le soin d'en vouloir à mon ex et que j'étais, en quelque sorte, déchargé de ce fardeau, je commençais à mieux dormir la nuit. Pendant que la procédure suivait son cours, qui allait déterminer les conditions matérielles de la séparation (le partage des petites cuillères), je commençais à m'organiser, prévoir des activités, des vacances etc. Cela a pris plusieurs années avant de pouvoir repenser à mon ex conjoint sans avoir mal au ventre.



DR

Il se redressa et lui demanda : "Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ?" Elle répondit : "Personne, Seigneur." Et Jésus lui dit : "Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus." (Jn 8, 10-11)



Une question de survie

Le pardon... sans le pardon, je n'aurais jamais pu survivre.

Est-ce que j'y suis parfaitement arrivé ? Probablement pas totalement. Mais suffisamment pour pouvoir mener une existence normale et banale, une existence qui me satisfait.

Une chose que je n'ai toutefois pas encore faite, 10 ans après la séparation, c'est prendre l'initiative de revoir mon ex conjoint ou lui téléphoner. Cela fait plusieurs années que nous ne nous sommes ni vus ni parlé. Les enfants sont adultes donc il n'y a pas vraiment de raison impérative de le faire. Quand l'un de mes enfants me dit qu'il a vu sa mère, je lui demande si elle va bien. Il me répond invariablement que oui et ça s'arrête là. En tout cas, si le hasard faisait que mon ex conjoint et moi devions échanger quelques mots, il ne me viendrait certainement jamais à l'esprit de lui parler de pardon, ni pour en distribuer généreusement ni pour en solliciter humblement. ■

Hervé.

Note de la rédaction : Penser au pardon ne serait réservé qu'aux chrétiens ? La conscience humaine permet-elle d'arriver à cette notion ? Bien sûr, la rédaction demande au lecteur d'aller plus loin.

La phrase du 'Notre Père', *Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi...* m'est absolument essentielle car j'ai tellement de choses à me faire pardonner, j'ai tellement besoin du pardon du Père. Comment pourrais-je me permettre de ne pas pardonner à ceux qui m'ont offensée ?

Oui, bien sûr que je pardonne, même quand cela m'a fait très mal et Dieu sait que ça peut faire mal, à vous déchirer les entrailles, à avoir envie d'en finir... Je pardonne, je pardonne toujours car je sens que le mal qu'on me fait, c'est aussi et peut-être surtout, de ma faute. Oui, je crois que c'est ça : comme au fond c'est de ma faute, les autres, c'est finalement facile de leur pardonner.

Pour me pardonner à moi-même, là, j'ai vraiment besoin d'aide.

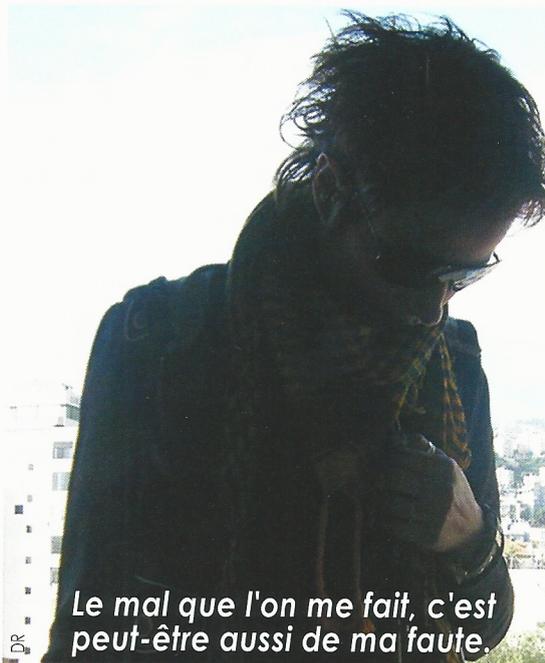
Je pardonne facilement, du fond de mon cœur. Et je voudrais bien qu'ils me pardonnent aussi.

Mais pour me pardonner à moi-même, là, j'ai vraiment besoin d'aide, il me faut beaucoup prier...

Et le Seigneur finit par venir, Il m'aide à me supporter... Puisque Sa miséricorde est toujours plus grande que mes failles, mes tiédeurs, mes maladresses, mon caractère difficile (tout ce qui, en fait, a provoqué les coups reçus des autres), il me vient comme une certitude qui me dit que je serai pardonnée.

C'est cette certitude qui me fait vivre. C'est cette certitude qui me donne la paix. ■

Ana.



Le mal que l'on me fait, c'est peut-être aussi de ma faute.

70 fois 7 fois !



Le pardon, un chemin dans lequel il faut entrer.

Pardoner, est-ce possible ?

Le pardon : Il me semble que j'en ai toujours entendu parler depuis mon enfance sans vraiment approfondir. J'ai été élevée dans la foi en Dieu, et j'ai essayé de la pratiquer. Il m'a fallu 17 années de mariage, le divorce et ce déchirement où je me suis égarée un certain temps, pour découvrir l'amour de Dieu et le pardon.

Après de nombreuses années où l'amour ne voulait plus rien dire dans notre mariage, détruite au fond de moi, j'ai dû partir avec mes enfants de 14 et 15 ans.

J'ai découvert, après quelques années d'errance, un groupe de partage "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance." Ce fut une libération, celle déjà de ne plus être seule, de découvrir que nous avions tous les mêmes problèmes, que l'Église ne nous rejetait pas car nous étions accueillis en paroisse ; celle d'avancer pas à pas vers une libération de ce passé si lourd et de faire la vérité sur ces années passées.

Bouleversée par la Parole

Dans un même temps, je me suis rapprochée du Seigneur. J'ai relu la Parole de Dieu. Je pense que la souffrance et le vide, me l'ont fait découvrir d'une façon différente : c'est ce que j'ai ressenti et vécu, aidée par des amis de la paroisse, des groupes de partage pour personnes divorcées, mes enfants, un travail sur moi-même.

Des passages m'ont bouleversée, interrogée, comme ce fils qui a voulu vivre sa vie et revient misérable pensant trouver un peu de pain chez son Père, et ce Père, qui est l'image de Dieu, le guette, l'attend, court vers lui, l'embrasse, lui redonne sa place et fait la fête. Ou Zachée, le contrôleur d'impôts, rejeté par tous car il collaborait avec l'occupant ; c'est lui que Jésus choisit, au milieu de gens bien-pensants, pour habiter chez lui. D'autres textes semblables m'ont fait découvrir qu'en dépit de nos erreurs, de nos fautes, nous

étions aimés de Dieu, que j'étais aimée de lui : Il s'invite à ma table... Il me choisit parmi d'autres... Il attend mon retour, m'embrasse et c'est la fête !

Puis est venu ce sentiment d'avoir besoin de m'excuser...

J'ai voulu régler quelques "dettes" et peut-être, en premier lieu avec le Seigneur.

Joie de me savoir aimée

A ce stade, j'ai commencé à me sentir remplie de la joie de savoir que je puisse être aimée. Puis est venu ce sentiment d'avoir besoin de m'excuser, comme Zachée, qui a voulu partager avec ceux qu'il avait volés, j'ai voulu régler quelques « dettes » et peut-être, en premier, avec le Seigneur.

Pardon reçu

J'ai éprouvé le besoin de lui demander pardon. Il y avait si longtemps que je ne l'avais pas fait ! Un jour, je suis allée me confesser et j'en ai éprouvé de la joie, une libération.

J'ai su très vite que, ce pardon que j'avais reçu, je devais le partager : il me fallait pardonner à mon mari, et lui demander pardon pour les torts que j'avais eus. Je suis allée le voir et, cette démarche faite, je me suis sentie en paix, persuadée que j'allais vivre libérée.

"Père, pardonne-leur
car ils ne savent pas ce qu'ils font." (Lc 23,34)



Entrer dans ce chemin

Hélas, cela n'a pas duré longtemps ; au premier coup de téléphone avec lui au sujet des enfants, toute l'amertume est remontée à la surface et j'ai su que je n'avais rien pardonné du tout. Je me suis souvenue alors de cette Parole de Jésus qui répond à Pierre lui demandant s'il doit pardonner 7 fois. Et Jésus de répondre : non pas 7 fois mais 70 fois 7 fois !

En partageant avec d'autres sur le pardon, j'ai compris que le pardon était un chemin dans lequel il faut entrer. Il peut être très long et il ne faut pas désespérer. J'ai entendu que le Seigneur lui-même a demandé à son Père sur la croix : "Seigneur, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font". Alors, je dois accepter, en toute humilité, de renouveler si souvent ce pardon. Je sais maintenant que je suis aimée, que le Seigneur est patient. "Il n'agit pas envers nous selon nos fautes, ne nous rend pas selon nos offenses..." dit le psaume 102.

De nombreuses années ont passé depuis notre divorce. Grâce à cet amour et à ce pardon du Seigneur, je vis en paix aujourd'hui avec ma vie passée, entourée d'ami(e)s, de mes enfants et petits-enfants. Je rends grâce à Dieu pour le chemin parcouru et j'ai confiance en demain ! ■

Jeanine.

Surtout, ne plus souffrir

"Le pardon est pour moi une notion un peu abstraite."

Non je n'oublie pas tout et il faut souvent que je chasse de mon esprit des idées pleines d'amertume où je me dis : comment ai je pu supporter cela ? Mais pour moi le pardon consiste en une mise à distance de ce qui m'a fait souffrir. Je reconnais avoir certainement fait souffrir mon ex-mari car je ne correspondais pas à ses attentes.

En même temps je pense avoir fait ce que j'ai pu avec ce que j'étais. C'est clair que lui non plus ne m'a pas apporté ce que j'attendais d'une vie de couple. Nous avons réussi quelque chose par rapport à l'éducation des enfants. Mais notre couple ne pouvait pas déboucher sur autre chose.

Aujourd'hui, je prends acte d'une erreur dans notre choix réciproque. Lui s'est remarié. Il ne semble pas que ce soit par amour... Et moi je suis heureuse dans la possibilité qui m'est donnée, grâce à mon célibat, d'être en accord avec ce que je souhaite vivre dans le bénévolat et dans les relations familiales et amicales vraies.

Aujourd'hui, le pardon consiste en un constat paisible de notre incapacité réciproque à nous rendre heureux. Il vit sa vie avec ses valeurs. Moi avec les miennes. Tout est bien qui finit bien. Nous ne nous faisons plus souffrir. Je lui souhaite simplement d'être heureux comme je le suis. ■

Florence.

Note de la rédaction

Oui en effet, une notion abstraite. La première envie bien légitime est de vouloir mettre à distance, oublier pour ne plus souffrir. Mais le pardon ne consiste pas à oublier.

Chemin de vitalité, chemin d'espérance

Un dimanche des rameaux pour réfléchir sur le pardon, accompagnés par le père Guy de Lachaux.

Nous commençons notre journée dans la chapelle, par la bénédiction des rameaux et concluons ce temps de prière en invitant chacun à noter ce qu'il attend de ce rameau aujourd'hui où il vient pour cette journée de réflexion sur le Pardon.

Certains espèrent une consolation, une guérison intérieure. "Arriver à pardonner peut me sortir des ténèbres" écrit un membre du groupe. Les uns et les autres attendent un renouvellement, une renaissance, la paix dans les relations avec les enfants et/ou l'ex conjoint. "Je suis venue à cette journée 'PARDON' pour m'éclairer sur ce que Dieu attend de moi dans ce malaise familial, surtout avec mon fils."

Pardoner est au dessus de nos forces humaines et ne peut se faire seul : "J'attends une aide fraternelle pour vivre sereinement cette Semaine Sainte, en espérant éclairer ce qui me blesse."

À qui pardonner ?

Ce sont plutôt les proches, ceux qui nous ont fait mal, à qui nous devons ou voulons pardonner : l'ex conjoint, les parents, les enfants, l'Église et aussi soi-même. Mais la question se pose aussi d'être pardonnés car nous restons libres d'accueillir le pardon qui nous est donné ou de le refuser.

Les obstacles

La liste de ce qui freine notre capacité ou même notre désir de pardonner est longue.

Les obstacles sont intérieurs. Ainsi, nos blessures qui s'enracinent dans la violence subie mais aussi le mensonge, la peur et le sentiment d'injustice et de culpabilité ; elles font plus de mal encore en nous enfermant quand nous ressasons.

La difficulté à regarder la réalité, le déni empêchent aussi en leur temps de cheminer.

Ils peuvent aussi être extérieurs, comme la durée des procédures (divorce civil), des conditions matérielles difficiles, l'éducation des enfants, la position de l'Église. Le comportement de l'autre, l'ex conjoint avec l'impact sur les enfants alimentent aussi notre colère. Nous nous sentons profondément victimes. La rancœur mortifère trouve là ses racines et conduit souvent à une grande lassitude et à la perte du discernement.

Ne pas pouvoir pardonner

Est-il possible de vivre en supportant de ne pas être en état de pardonner ?

"J'ai pardonné certaines choses, mais je ne suis pas capable de plus." Quand les uns disent qu'il faut accepter d'être comme ça et ne pas retourner en arrière, d'autres constatent que leur vie est difficile voire impossible dans cet état. "J'ai tendance à plonger, à m'endormir avec le mal et me réveiller avec."

***"Je suis entouré
mais il me manque
la petite lumière."***

Pourtant parfois, au cœur de cette incapacité de pardonner, sommeille un désir : "J'ai été aidée par la Parole de Jésus qui chasse les démons en les envoyant sur les porcs (Marc 5, 1-20). Quand quelque chose de négatif m'obsède, je me dis 'Les cochons ont à manger avec moi. Allez dans la mer et emportez-le.'"

Aides et moyens

Avancer vers le pardon n'est pas qu'une histoire de désir ou de volonté. Parfois, c'est la mort de l'ex conjoint ou un événement familial, voire des problèmes d'éducation des enfants qui mettent en route. C'est d'abord une démarche



"Je te le dis : ses péchés, ses nombreux péchés, sont pardonnés, puisqu'elle a montré beaucoup d'amour. Mais celui à qui on pardonne peu montre peu d'amour." (Lc 7, 47)



Une démarche personnelle qui se fait par étape.

personnelle qui demande du temps et se fait par étapes. "Après une longue période difficile, est apparu le désir de pardonner. Mais c'était impossible, je souffrais trop. J'ai pris alors conscience que je n'étais pas encore en mesure de pardonner mais je laissais le désir grandir petit à petit en moi."

Le dialogue n'étant pas toujours possible avec l'autre, relire en vérité ce qu'a été notre vie, avec notre ex conjoint se révèle fécond ; ceci, de préférence accompagné.

Ce travail décèle parfois aussi le besoin d'un accompagnement psychologique. et passe également par la résolution des problèmes matériels.

Les moyens sont finalement simples et multiples.

Avoir des projets : de nouveaux centres d'intérêts peuvent se découvrir en privilégiant les occasions de rencontres et de partage.

S'extraire de la solitude : bien sûr, pouvoir s'appuyer sur d'autres est une aide et une belle expérience d'humilité.

"Le chemin du pardon : un chemin de vitalité avec une infinité de pas minuscules. Ce chemin m'édifie. Je me sais aimée par le Père même imparfaite. Plus mon besoin de pardonner et d'être pardonnée grandit, plus je fais l'expérience qu'Il m'aime."

Des points bien concrets sont à notre portée comme, travailler son regard sur les autres, prendre le parti de se taire plutôt que de dégrader l'image de l'autre ; se décentrer de sa propre souffrance en considérant les besoins des autres ; faire confiance au temps qui passe ; prier.

Consentir à cette situation familiale subie ou non, décidée ou non choisie, sera peut-être un des fruits du pardon, à moins que ce n'en soit une des clés ? ■

Chemins d'Espérance 16.

"Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance"

27 avenue de Choisy - 75013 Paris

Secrétariat : 06 13 14 95 44

Courriel : contact@chretiensdivorces.org

Site : chretiensdivorces.org

Objet de l'association

Association loi de 1901

fondée pour "créer, animer, gérer, au sein de l'Église catholique, dans l'esprit de l'Évangile, un cadre d'accueil et de rencontre de personnes concernées par le divorce. Dans ce but, l'association peut entreprendre toute action jugée utile, notamment diffuser un bulletin de liaison périodique, publier des documents ou organiser des manifestations". (article 3, Objet)

- Monique Rouquié-Parriel, Présidente
- Gérard Bourmault, Vice-président
- Catherine Legendre-Coutier, Trésorière
- Marc Rossé, Trésorier adjoint
- Raphaëlle Tiberghien, Secrétaire
- Jacques Tiberghien, Vérificateur des comptes

Un long chemin à parcourir

Dans un article précédent, j'avais expliqué pourquoi j'avais divorcé après la découverte de l'homosexualité de mon mari. Mon regard sur le pardon a beaucoup évolué pendant tout ce temps.

Pas d'offense, pas de pardon

Dans l'état de déliquescence dans lequel je me trouvais à la découverte des incartades de mon époux, la notion de pardon ne m'était même pas venue à l'esprit : je me sentais trahie, le mot offense n'était pas assez fort ! Pas d'offense, pas de pardon ! La trahison se pardonne-t-elle ? Je ne me posais pas la question.

C'est un prêtre qui a attiré mon attention sur le pardon, en me disant : "Tu ne pourras pas pardonner, c'est le Christ qui pardonnera en toi." Je me suis sentie au pied d'un mur. Le pardon devrait bien avoir lieu ! Heureusement, je n'en serais pas l'instigatrice, puisqu'il s'agirait de l'œuvre du Christ !

Je restais perplexe et dubitative décidant de faire confiance au Christ et au temps qui devrait avoir son rôle à jouer. Je me doutais bien cependant que j'aurais un rôle à jouer moi aussi.

Un regard franc et réaliste

Commençait pour moi, une période de restructuration qui allait passer par un regard franc et réaliste sur les raisons de mon mariage.

Bien sûr je redécouvrais tout ce qui m'avait attiré vers cet homme et cette série de bonnes raisons était engageante. Mais je dus m'avouer aussi tout ce que je m'étais caché comme difficultés apparentes, qui auraient dûes me faire réfléchir et reculer avant de dire oui. Or j'avais volontairement occulté ces difficultés. J'en arrivais à la conclusion que si j'avais été fidèle à moi-même, je n'aurais pas épousé cet homme-là. (Pour des raisons n'ayant rien à voir avec l'homosexualité). L'idée me vint alors que j'ai pu avoir ma part de torts dans ce mariage et que mon mari aussi pouvait avoir quelque chose à me pardonner. Nous nous étions trompés de voie l'un comme l'autre. Lui en refoulant son homosexualité et moi en étant infidèle à mon être profond.

J'avais donc ma part de responsabilité. La question qui se posait alors était : pourrais-je me pardonner à moi-même ? Il m'a fallu des années pour mettre tout ceci à plat à l'aide d'accompagnements de prêtres et de laïcs, pour ne pas me détruire. Car seul l'accompagnement apporte plus de vie en soi et peut permettre de se laisser découvrir ses propres fautes sans s'effondrer davantage. Qu'en est-il de mon mari ? Bien sûr, je n'ai pas accès à sa conscience, mais je me dis qu'il a vraisemblablement ce même type de chemin à effectuer pour se remettre

debout dans sa vérité. A-t-il trouvé comme moi, des personnes pour entamer ce chemin ?

Depuis notre divorce, nous ne nous sommes pas revus, et les dernières fois que cela s'est produit, il m'ignorait avec arrogance, disant à qui voulait l'entendre que je n'étais qu'une ' salope'.

Ai-je vraiment pardonné ?

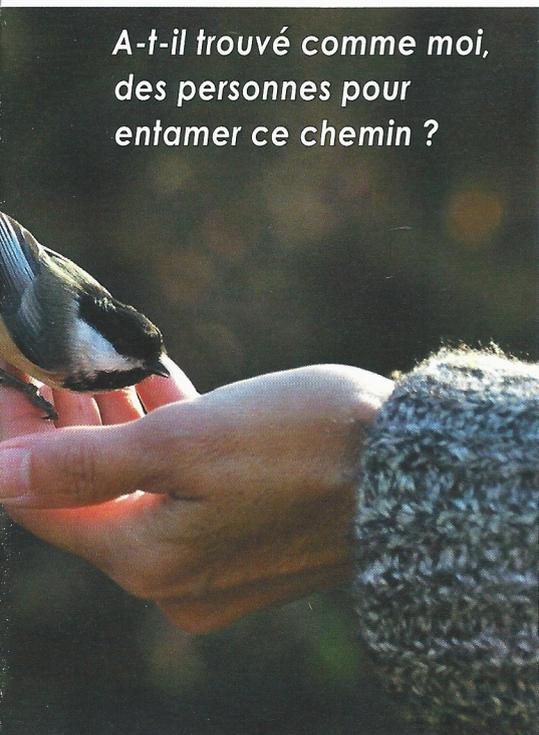
Aujourd'hui, après ce chemin personnel, je suis tentée de le revoir mais lui ai-je vraiment pardonné ? Que serait ma réaction si je le retrouvais avec la même indifférence vis-à-vis de moi ? Est-ce que je n'imagine pas un pardon face à une personne capable elle aussi, de reconnaître ses torts, et, dans le même souci que moi de nous réconcilier en tant qu'êtres humains ayant vécu coûte que coûte 30 années l'un près de l'autre ? A quelle réalité serais-je confrontée et puis-je parler de



Flickr-anjouaiscus

**"Je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié.
Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon,
comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?" Mt 18, 32-33**

**A-t-il trouvé comme moi,
des personnes pour
entamer ce chemin ?**



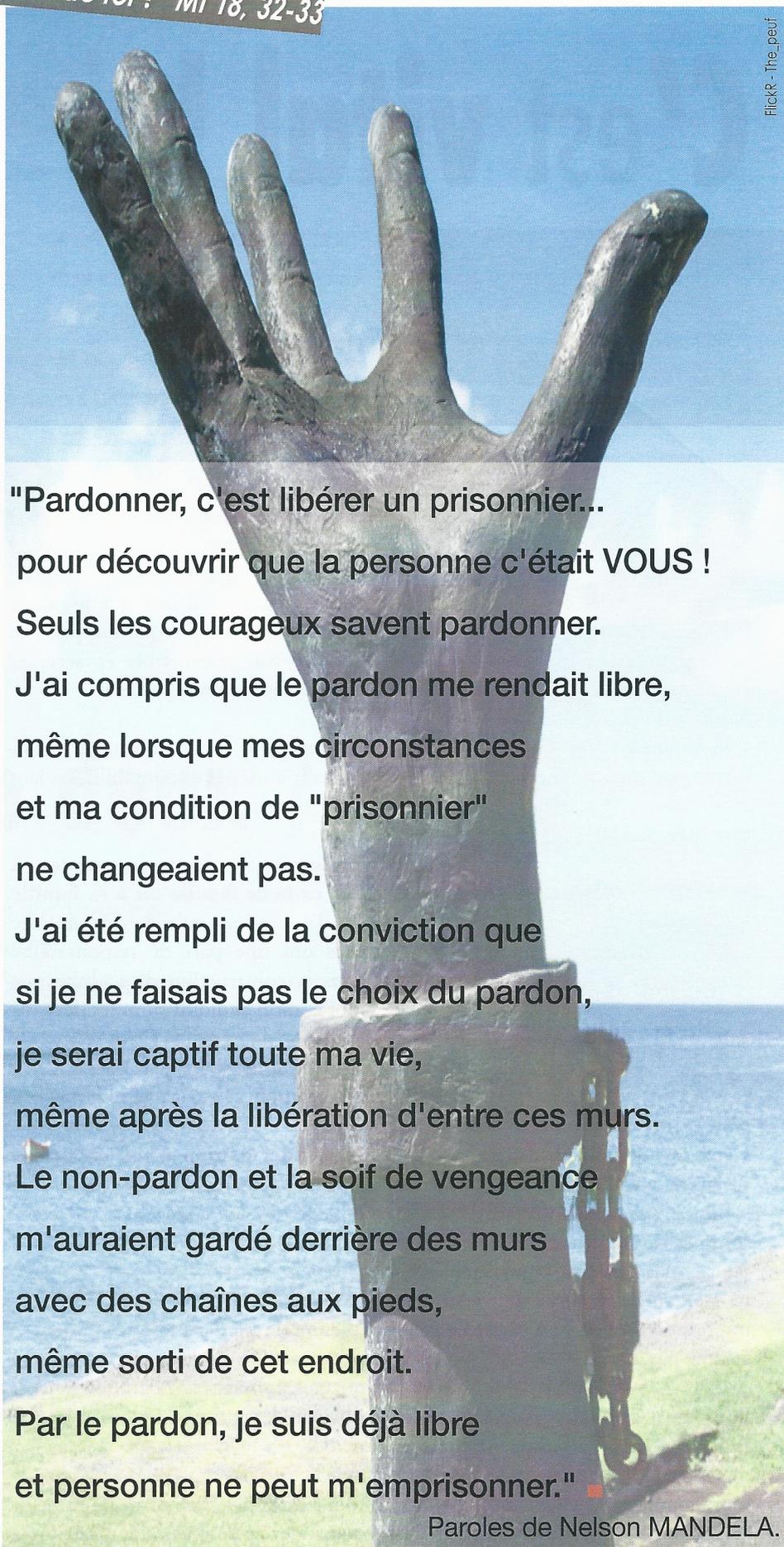
*Puis-je parler de pardon si
je ne m'en sens capable que
dans un mouvement iden-
tique de la part de l'autre ?*

pardon si je ne m'en sens capable que dans un mouvement identique de la part de l'autre ? Le pardon n'est-il pas un acte gratuit, et n'ai-je pas encore un long chemin à parcourir pour en arriver à cette gratuité ?

Pardonnez, n'est-ce pas retoucher ce qui existe de l'amour pour l'autre dans mon cœur et le laisser vivre au rythme de ce que j'accueille de l'Amour de Dieu pour nous deux ?

J'aime espérer qu'un jour cet amour sera à la mesure d'une réconciliation. ■

Françoise.



**"Pardonnez, c'est libérer un prisonnier...
pour découvrir que la personne c'était VOUS !
Seuls les courageux savent pardonner.**

**J'ai compris que le pardon me rendait libre,
même lorsque mes circonstances
et ma condition de "prisonnier"
ne changeaient pas.**

**J'ai été rempli de la conviction que
si je ne faisais pas le choix du pardon,
je serai captif toute ma vie,
même après la libération d'entre ces murs.**

**Le non-pardon et la soif de vengeance
m'auraient gardé derrière des murs
avec des chaînes aux pieds,
même sorti de cet endroit.**

**Par le pardon, je suis déjà libre
et personne ne peut m'emprisonner." ■**

Paroles de Nelson MANDELA.

C'est vital !

Pardonnez passe par un travail de relecture en vérité qui conduit à la paix et ouvre un avenir.

Pardonnez, pour moi c'est être capable de regarder sereinement mon histoire, de relire les événements, leurs enchaînements et les responsabilités de chacun quand il y en a. A partir de ce travail de relecture en vérité, c'est redonner à l'autre sa liberté, le regarder comme une personne dans sa totalité et pas seulement à travers le prisme de notre histoire commune et des blessures données et/ou reçues. C'est nous mettre en capacité de construire un avenir (donner) au-delà de notre blessure (**par**-donner)

Pardonnez n'est pas utile, c'est vital !

*En premier se pardonner à soi ...
Pardonnez et demandez pardon.*

Cela permet de regarder vers l'avenir en gardant nos blessures à leur juste place : elles existent mais il faut aussi savoir les mettre à distance et ne pas se laisser envahir par elles. Nous ne sommes pas que "divorcés". Nous sommes avant tout des personnes. Notre mariage ainsi que son échec ne sont que des éléments, certes très importants de notre vie mais elle ne se résume pas à cela.

Pour moi, il faut en premier se pardonner à soi : "Pourquoi je me suis mis dans cette galère qu'est devenu mon couple ?" Quelle est ma part de responsabilité ? Ce n'est jamais 0%

/ 100%. J'ai été partie prenante de la vie de mon couple et de son éclatement. J'ai posé des actes... Il faut que je puisse regarder cela, me dire pardon pour ce dont je suis responsable et accepter mes faiblesses et mes forces !

Pardonnez à son conjoint en reconnaissant aussi ses responsabilités à leur juste hauteur.

Pardonnez et demandez pardon à son ex-belle-famille ou à sa famille. Par l'éducation qu'elles ont donnée, elles ont une part de responsabilité dans la construction de l'adulte que moi et mon conjoint sommes devenus. Par leurs interférences avant et après la séparation, elles ont porté des coups à notre couple et à notre famille.

Demandez pardon à son entourage (enfants, parents, beaux-parents, famille, amis) qui a été blessé et touché par ce divorce.

Qui, que, quoi pardonner ?

Aucune limite dans le sujet et dans la personne. Dieu ne se restreint pas malgré nos infidélités. Pourquoi m'interdirais-je de vouloir donner un jour le pardon ?

Si je ne suis pas capable aujourd'hui de tout pardonner, rien ne m'empêche de demander au Seigneur, de transformer



Quitter un regard tourné vers le passé pour regarder vers l'avenir.

mon cœur par la force de Son Esprit Saint afin que je puisse un jour donner ce pardon. Entretienons l'Espérance que nous avons reçue au baptême ! Pardonnez permet de quitter un regard tourné vers le passé pour regarder vers l'avenir. On n'oublie pas mais on laisse le passé derrière nous, à sa place et on regarde devant où on met les pieds . C'est mieux pour ne pas chuter ! Quitter ma position de victime et reconnaître ma part de responsabilité. J'ai pris des décisions en fonction des circonstances, mais ces décisions, c'est moi qui les ai prises ! Laisser du temps au temps, ne pas vouloir brûler les étapes. Alors vient la paix.

Des aides possibles ?

Être entouré, ne pas s'enfermer ; rencontrer des personnes qui ont divorcé, il y a plus longtemps et qui ont cheminé par rapport à leur histoire.

Être accueilli, entouré, soutenu par l'Église et ses ministres dans nos difficultés, sans jugement. Entendre que, quelle que soit notre histoire, Dieu nous attend sur notre route pour nous prendre dans ses bras et nous dire "Tu es mon enfant bien-aimé, en toi j'ai mis tout mon amour". ■

Christine.

Amoris Laetitia

Deux paragraphes sur le pardon.

107. Nous savons aujourd'hui que pour pouvoir pardonner, il nous faut passer par l'expérience libératrice de nous comprendre et de nous pardonner à nous-mêmes. Souvent nos erreurs, ou le regard critique des personnes que nous aimons, nous ont conduit à perdre l'amour de nous-mêmes. Cela fait que nous finissons par nous méfier des autres, fuyant l'affection, nous remplissant de peur dans les relations interpersonnelles. Alors, pouvoir accuser les autres devient un faux soulagement. Il faut prier avec sa propre histoire, s'accepter soi-même, savoir cohabiter avec ses propres limites, y compris se pardonner, pour pouvoir avoir cette même attitude envers les autres.

Suite page 13 >>>

Faut-il être deux ?

Faut-il être deux pour que l'un pardonne ce que l'autre a à se faire pardonner ?

Autrement dit, l'offensé doit-il attendre ou entendre la demande de pardon pour pardonner ?

L'offenseur doit-il aussi recevoir le pardon de l'offensé pour qu'il y ait vraiment pardon ?

Offensé - offenseur

En fonction de ma propre expérience, je sais qu'il peut être nécessaire de pardonner avant même que l'offenseur soit en mesure de se reconnaître coupable et donc bien avant qu'il envisage de recevoir le pardon de l'offensé.

Il arrive que, pour diverses raisons, l'offenseur ne reconnaisse pas sa faute, son comportement blessant ; mais l'offensé, lui, sait combien il a été blessé notamment parce qu'il n'arrive pas à pardonner ce qui lui a été fait.

Sans rien attendre

Il peut chercher à entrer peu à peu dans une démarche de pardon, sans attendre un changement de comportement de l'offenseur.

Aidé de la grâce du Seigneur, au fil des mois, parfois même au bout de plusieurs années, l'offensé réussira un jour à trouver la paix dans son coeur quand il pensera à l'offenseur. Il saura alors que le pardon est venu en lui.

Curieusement, même s'il ne peut exprimer clairement ce pardon à l'offenseur, le climat apaisé du coeur de l'offensé



Commencer une démarche de pardon, sans attendre un changement de comportement de l'offenseur.

retentira par alchimie divine jusqu'au coeur de l'offenseur...

Il faudra peut-être plusieurs mois avant que celui-ci soit capable de reconnaître les signes du pardon, puis qu'il soit capable de les accepter comme une réalité pleine d'amour qui lui permettra alors d'entrer à son tour dans la réconciliation. ■

Edith.

Le climat apaisé du coeur de l'offensé retentira par alchimie divine jusqu'au coeur de l'offenseur...

Entre les mains du Christ

Le souvenir de ce qui a été vécu, ça porte sur quoi ?

(Mgr Albert Rouet)

Oui, pour avancer vers le pardon, il faut bien discerner de quelle blessure il s'agit.

Au moment de la séparation et pendant des années, la crainte, la peur et la culpabilité ont dominé.

Je suis entrée dans l'inconnu par le baptême quelques mois avant mon mariage et j'ai dû dérouler l'écheveau de la Parole qui m'a conduite sur le chemin vers Dieu dans une Espérance confiante. Je me suis souvent cognée aux murs, j'ai avancé très lentement. Dieu est mon soutien.

Question sans réponse

Était-ce une mise à l'épreuve, après avoir demandé le baptême à 18 ans ?

Je me suis laissée guider avec confiance. "Hors de moi vous ne pouvez rien faire", (Jn 15, 5).

C'est surprenant de se sentir aimée par l'Invisible. Il faut parfois du temps, beaucoup de temps pour comprendre l'attente de ce Dieu miséricordieux et aimant. Les mauvais souvenirs sont enfouis. Il est inutile, voire dangereux de vouloir les extirper.

J'ai la chance de n'avoir aucun ressentiment à l'égard de la personne qui me blesse.

Alors, pardonner c'est quoi ?

■ Faire la vérité

Jésus révèle qu'il n'y a pas de don de l'eau vive, sans une parole qui fait vérité sur l'existence (cf Jn 4, 17, 23). "L'amour n'est possible que par la mort aux illusions de soi." (Dom

Jean-Pierre Longeat). Maurice Zundel parle beaucoup de désappropriation.

Il m'a fallu fouiller jusqu'au fond de mon être pour y voir plus clair. Faire la vérité transforme la faiblesse en force, fait grandir.

Comprendre passe par une remise en cause de soi avant de porter le regard sur l'autre. Il y a, cependant, des situations où l'on ne peut rien changer et où la séparation devient inévitable quand le chemin ne se fait pas ensemble.

Il ne me reste plus qu'à tendre les mains, remettre mon fardeau au Christ, aussi douloureux soit-il, et recevoir la paix intérieure.

■ Me laisser porter par le Christ.

Le pardon de Dieu, me permet d'aller au-delà de mes erreurs, d'avancer dans Sa direction, sans chercher à changer l'autre.

Si Dieu remet mes fautes, comment pourrais-je y enfermer l'autre. Il faut parfois du temps pour y parvenir et revoir ses propres exigences.

Me pardonner, ne pas culpabiliser ou culpabiliser l'autre par des propos malsains ou simplement des pensées réductrices. Dieu est plus grand que mes erreurs et me le prouve chaque jour.

Dieu est plus grand que nos erreurs.
Faire l'expérience d'être pardonné
d'être justifié gratuitement
et non pour nos mérites.

Le pardon accordé : en dépassant l'événement, les blessures ; en accordant la liberté à la personne qui m'a blessée. Le pardon accordé par amour pour le Christ redonne la sérénité à chacun.

Aujourd'hui, grâce au lien conservé avec "la famille de Jésus" qu'est l'Église, formations, informations, dispensées par le diocèse, m'ont permis de retrouver la paix du Christ. Sa liberté est communicative, apaisante, vivifiante si je ne perds pas le fil. La confiance que j'ai mise en Jésus me comble par son incroyable soutien. Sa puissante présence protectrice me fait vivre.

Lorsque j'entre en communion avec Dieu par la prière et me détache de mes blessures, je m'ouvre à plus grand que mon ego.

Le passé sert à construire un avenir différent. Remettre mes difficultés entre les mains du Christ, m'abandonner, c'est trouver la paix intérieure. ■

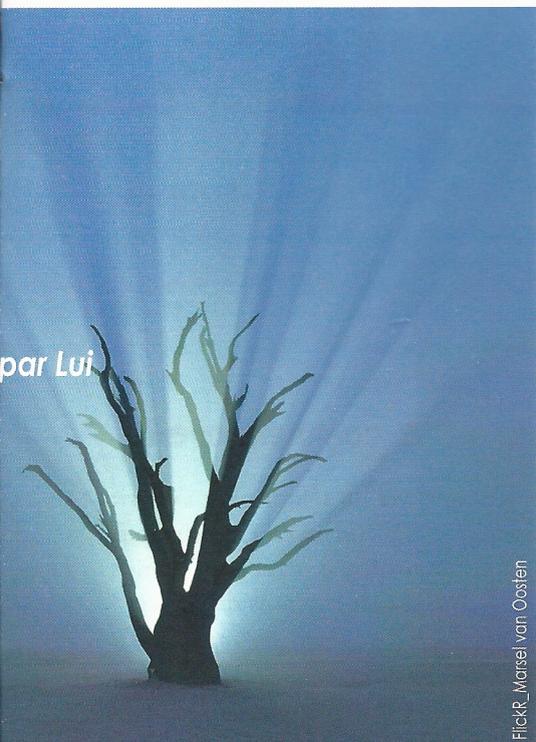
Josiane.

Amoris Laetitia

>>>

108. Mais cela suppose l'expérience d'être pardonné par Dieu, d'être justifié gratuitement et non pour nos mérites. Nous avons été touchés par un amour précédant toute œuvre de notre part, qui donne toujours une nouvelle chance, promeut et stimule.

Si nous acceptons que l'amour de Dieu est inconditionnel, que la tendresse du Père n'est ni à acheter ni à payer, alors nous pourrions aimer par-dessus tout, pardonner aux autres, même quand ils ont été injustes envers nous. Autrement, notre vie en famille cessera d'être un lieu de compréhension, d'accompagnement et de stimulation ; et elle sera un espace de tension permanente et de châtement mutuel.



Jamais fini

Reconnaître dans une de ses paroles, réactions ou pensées que le pardon n'est pas réalisé.

Ce qui m'habitait tout d'abord, c'est une colère telle un volcan, devant le mal qu'il faisait à nos enfants, le mal qu'il me faisait en nous plantant là pour se réaliser.

Je hurlais ma colère au Seigneur. Pourquoi ? Pour quoi ? Le jardin qu'Il avait confié à notre amour n'en était encore qu'aux promesses du printemps, me semblait-il.

Appelée à pardonner

Dans cette colère, le repos d'une eau calme me disait : "Tu veux vivre, mais tu ne pourras pas dans cet état de violence intérieure." C'était clair pour moi : je voulais vivre et pressentais un appel à pardonner.

Curieusement, mes enfants m'avaient mis sur cette voie bien longtemps avant notre rupture. Combien de fois m'avaient-ils touchée par leur capacité à me pardonner pour mes erreurs, mes énervements, mes incompréhensions...

Alors que je me débattais avec le besoin de nous défendre, ces pardons si nombreux de mes enfants m'indiquaient un chemin. J'ai alors demandé ardemment au Seigneur de m'y conduire.

Chemin de pauvreté

Pauvre, j'étais incapable de pardonner par mes propres forces.

Pauvre, j'étais petite devant mes enfants qui devenaient mes maîtres sur ce chemin.

Pauvre dans la conversion. De victime, je glissais lentement vers l'état de co-responsable. Je découvrais ma part de responsabilité dans le départ de celui que j'aimais. Loin de me détruire, cette prise de conscience fut une libération.

Mon amertume me disait bien que le pardon n'était pas aussi profond que je le croyais...

Quelle joie reçue dans ce sacrement du pardon. J'étais libérée pour continuer mon chemin.

J'avais pardonné ; du moins je le croyais !

Un jour, je me suis entendue parler de mon ex-mari avec animosité. L'amertume qui m'habitait alors, me disait bien que le pardon n'était pas aussi profond que je le croyais...

Il m'a fallu encore bien du temps : il m'était régulièrement donné de reconnaître dans une de mes paroles, réactions ou pensées qu'il restait à me laisser éplucher encore et encore comme un oignon pour aller vers le cœur qui ne sèche pas.

Aujourd'hui, je n'ose pas dire que j'ai pardonné et je crois humblement que je n'en aurai jamais fini avec ça. Mais j'en goûte déjà quelques fruits ! ■

Martine.

"Mon fils était mort et il est revenu à la vie"

*"Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font !" - Luc 23, 34.
Cette phrase que Jésus a prononcée sur la croix nous laisse sans voix...*

Comment, au comble de la souffrance, peut-il encore avoir une pensée pour ceux qui le torturent. Cela dépasse notre entendement. Ce qui est sûr, c'est que quelqu'un qui va jusque-là est crédible quand il parle du pardon. Mais n'est-il pas trop héroïque ? A y bien regarder, peut-être pas... En effet il est comme nous car il ne peut pas pardonner lui-même. C'est trop ! Alors il est obligé de demander à son Père : "Fais-le pour moi, moi je ne peux pas ! Par contre, s'il y a une chose dont je suis sûr, c'est que c'est le seul chemin de vie. Et de plus, je sais que toi, ton cœur de Père est assez grand pour pardonner même l'impardonnable ! Oui, Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font !"

Et c'est vrai que beaucoup de personnes dans la tourmente de la séparation ou du divorce vivent cette même impossibilité de pardonner. Elles sont même souvent submergées par des sentiments contraires ou par cette impression que ce serait de la faiblesse que de pardonner.

Soyons bien clairs ; le pardon est essentiel

Il est même pour le Christ un passage obligé. Il n'y a pas d'autre chemin, même dans les situations les plus bloquées. Jésus l'a bien fait comprendre à Pierre qui se demandait combien de fois on devait pardonner quand il lui a répondu : "Je ne te dis pas jusqu'à 7 fois,

mais jusqu'à 70 fois 7 fois" (Mt 18,22), c'est-à-dire non seulement toujours, mais toujours et encore toujours...

Et pourquoi Jésus en fait-il une nécessité impérieuse ? Sans doute y a-t-il au moins trois raisons.

■ La première c'est que c'est la seule solution pour rompre le cycle de la violence, la seconde c'est l'amour qu'il nous porte, et la troisième c'est la réussite de la création.

Et en effet, ce 70 fois 7 fois fait allusion à l'escalade de la violence qu'avait engendré la haine de Caïn (Genèse 4, 24). Il n'y a que le pardon qui peut casser le cycle infernal de la violence.

■ La seconde raison réside dans le fait que tant que le pardon n'est pas donné, cette histoire terrible continue à tourner dans la tête et on en reste prisonnier. Là aussi, il n'y a que le pardon qui peut casser cette ronde infernale.

■ Et la troisième raison est en Dieu lui-même. Dieu est Trinité, c'est-à-dire relation. Nous sommes créés à son image. Toute relation qui est définitivement rompue est un échec de sa création et atteint Dieu au cœur !

*Le temps du pardon
ne viendra qu'après
un long chemin.*

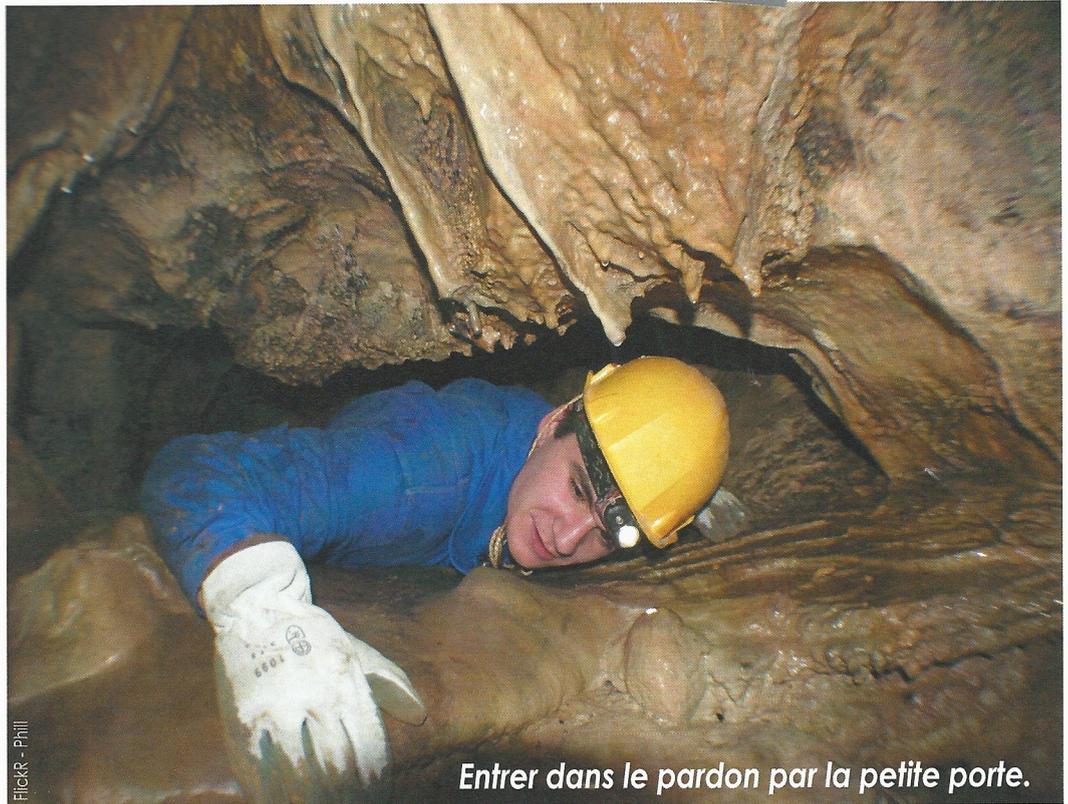
Mais alors, comment faire ?

D'abord, il y a un temps pour s'ouvrir au pardon. Quand on est en pleine procédure de divorce, ce n'est pas le temps du pardon ; c'est le temps du respect ! Jésus nous a dit : "Vous avez appris qu'il a été dit 'Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi'. Et moi, je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent afin d'être vraiment les fils de votre père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons..." (Mt 5, 43-45). Et dans cette situation, c'est le respect qui est la forme la plus appropriée de l'amour.

Le temps du pardon ne viendra qu'après un long chemin. Quand la justice humaine se sera prononcée et que chacun n'aura plus prise sur l'autre, alors va pouvoir commencer un chemin de pardon. C'est essentiellement un chemin de vérité. Il est difficile, parsemé d'embûches qui font souvent passer par l'accusation de l'autre et s'installer dans un certain victimisme. Mais lentement va pouvoir émerger l'acceptation des responsabilités partagées, même si ce n'est pas à parts égales. Alors on peut s'ouvrir à un avenir et envisager éventuellement le pardon.

Mais si le pardon reste impossible, alors il y a encore un chemin. Il s'agit de rentrer dans le pardon par la petite porte. C'est une porte étroite, mais elle a le

"Pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés..." "Il dit au paralysé : "Lève-toi, prends ta civière, et rentre chez toi." L'homme se leva et rentra chez lui.



Entrer dans le pardon par la petite porte.

mérite d'ouvrir à un au-delà. C'est la porte de la prière. Prendre ce chemin, c'est s'unir au Christ en croix qui ne peut pas pardonner : "Père, je te prie pour lui (elle). Change son cœur. Fais qu'il (elle) s'arrête de me faire du mal. Je sais que tu l'aimes, alors fais quelque chose. Je te l'abandonne !"

Entrée sur ce chemin du pardon par la petite porte, elle l'a reçu comme un cadeau.

Je me souviens d'un coup de téléphone, un matin, d'une femme divorcée depuis plusieurs années et qui me disait : "Ça y est, je lui ai pardonné !"

A ma question pour savoir comment elle avait fait, elle m'a répondu : "Je ne sais pas... mais quand je me suis réveillée ce matin, j'ai su que je lui avais pardonné." Cela faisait deux ans, jour pour jour, qu'elle le confiait à Dieu dans sa prière, étant dans l'incapacité de toute autre démarche. Entrée sur ce chemin du pardon par la petite porte, elle l'a reçu comme un cadeau au jour où elle s'y attendait le moins !

Notre cœur est-il ouvert au pardon ?

Mais on ne peut rentrer sur ce chemin que si, nous-mêmes, nous sommes ouverts au pardon. C'est le sens de cette phrase si énigmatique du Notre Père : "Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés". Ce serait donc du donnant-donnant ? Ce n'est pas exactement de cela qu'il s'agit. Prenons une comparaison : A la fin de l'été, les jardiniers disaient que la terre était tellement sèche que la pluie, même très drue, ne pouvait pas pénétrer dans la terre. Elle glissait dessus. Ainsi en est-il du pardon. Si notre terre est trop sèche, si nous ne nous entraînons pas à pardonner dans les petites choses, alors jamais nous ne pourrions accueillir le pardon dans la blessure grande ouverte du divorce, et jamais nous ne pourrions le donner un jour.

Jésus, sur ce sujet, a raconté une histoire, celle du débiteur impitoyable (Mt 18, 21-35). Cet homme devait une somme colossale au roi. Ce dernier a eu pitié de lui et lui a remis sa dette. En sortant, il

n'a rien trouvé de mieux que de jeter en prison un ami à qui il avait prêté une petite somme. Et de se demander comment cela pouvait être possible. C'est sans doute tout simplement que sa terre était très sèche ! Mais il y a un autre message dans cette parabole : il faudrait que nous prenions conscience de l'immensité de la dette remise par Dieu à notre égard. Et alors seulement le pardon au frère, aussi important soit-il, deviendra sans doute plus facile !

Il faudrait encore citer beaucoup d'autres paroles de Jésus sur le pardon, tant l'Evangile en est rempli. Mais ce qui est surtout essentiel, c'est de le regarder, Lui, dans son attitude avec les personnes, Zachée, Marie Madeleine ou la femme adultère... sa conscience si forte du péché qui nous paralyse et pour lequel le pardon jaillit de sa bouche et de son cœur avec le paralytique par exemple, et cet appel à la réconciliation avec le frère qui est plus important que l'offrande apportée à l'autel. "Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux." Luc 6, 36. ■

Guy de Lachaux.

Dans la continuité des réflexions



Un chemin d'Emmaüs vers les sacrements pour les couples vivant une nouvelle union.

En préalable à toute proposition pastorale concrète, il nous paraît souhaitable d'en définir l'esprit à travers quelques principes.

1. La question du réaccès des personnes divorcées-remariées aux sacrements, notamment au sacrement du pardon et de l'Eucharistie, étant principalement celle de certains pays et pas encore ou pas du tout celle d'autres pays, une réponse pastorale appropriée ne pourra s'élaborer et être reçue que dans **les conférences épiscopales concernées** par cette thématique.

2. La situation d'impasse devant laquelle se trouvent des couples de chrétiens divorcés-remariés et

leurs enfants nécessite une solution urgente qui ne peut attendre une révision de la théologie du mariage. En effet, ce travail en profondeur doit prendre en compte les diverses cultures, et modes de vie, ce qui mettra beaucoup de temps car c'est un chantier complexe.

3. Puisque l'Église affirme que les personnes divorcées-remariées font bien partie de l'Église, il serait cohérent que dans les commissions de réflexion sur ce sujet, figurent des personnes divorcées et divorcées-remariées, selon la formule "Nothing for us, without us" (c'est-à-dire : "**Rien pour nous, sans nous**") appliquée dans nos sociétés humaines pour les minorités.

4. En regardant le Christ dans l'Évangile, on constate que **Lui-même s'approche** de la personne, l'accueille, l'écoute, lui redonne sa confiance, la relève sans la condamner et lui propose un chemin de vie et, tout **ceci sans condition**. Il lui fait confiance et l'envoie en mission : "Va, et ne pêche plus". Nous devons nous efforcer de suivre sa méthode.

5. Ce que les personnes divorcées-remariées, à qui l'Église demande de s'abstenir de tous les sacrements, attendent ardemment, c'est un chemin de retour "officiel". Ceux qui respectent, avec plus ou moins de déchirements, la discipline actuelle, ceux qui, après avoir éclairé leur conscience, ont repris le chemin de l'Eucharistie, ceux qui se sont éloignés de la pratique, même ceux qui se disent indifférents ou pas concernés, tous attendent une parole libératrice, une parole de vie.

6. Les couples vivant une nouvelle union ont déjà parcouru un chemin, chacun individuellement, puis en couple. il s'agit donc de les rejoindre sur ce chemin, là où ils en sont, comme le Christ rejoint les deux disciples sur le chemin d'Emmaüs. C'est pourquoi il est nécessaire de proposer des cheminements différents et adaptés aux situations personnelles de chaque couple. En effet, un couple vivant depuis plus de 20 ans dans sa nouvelle union, paroissien fidèle et investi n'a sans

"Tu es le Dieu qui pardonne, tendre et miséricordieux,
lent à la colère et plein d'amour : tu ne les as pas
abandonnés !" (Ne 9, 17)

ons du Synode de la famille

doute pas le même chemin à faire (on peut même penser qu'il est arrivé au bout du chemin) qu'un tout jeune nouveau couple qui cherche à stabiliser sa nouvelle vie, au milieu des difficultés d'une famille recomposée et de relations encore orageuses avec son ex-conjoint, sans oublier les célibataires qui ont épousé une personne divorcée.

Des démarches personnelles pénitentielles et de réconciliation ont déjà commencé et pour certains ont abouti depuis le temps du divorce. C'est pourquoi au terme que l'on entend déjà (en référence à la pratique orientale) de *chemin pénitentiel* qui peut être alors impropre, voire blessant, nous préférons les termes de *chemin de discernement*, *chemin de réconciliation*, ou encore *chemin d'absolution* ou plus neutre *chemin d'Emmaüs*. Ces différents parcours doivent aboutir à une parole officielle de l'Église dont la forme également doit être adaptée.

7. Il serait également très important de bien communiquer sur toutes ces propositions, en expliquant bien l'esprit, afin que les chrétiens et les prêtres peu disposés à accueillir au pardon et à la table eucharistique ces couples qui, pour eux, vivent encore "dans le péché", comprennent le sérieux de ces démarches, et la nécessité pour eux-mêmes également d'approfondir leur relation aux sacrements afin de

pouvoir se réjouir tous ensemble de cette pleine communion retrouvée.

8. Le pape François nous demande de faire preuve d'invention, et d'avoir un regard de proximité en Église (Evangelii gaudium 169). Ainsi l'accompagnement doit se faire en Église, c'est-à-dire avec une petite communauté de chrétiens et pas seulement avec une seule personne, fut-elle un prêtre formé. Car cette démarche peut devenir un chemin de conversion pour tous et qui nous interroge tous sur notre relation aux sacrements. Ce petit groupe d'accompagnement ne serait en aucun cas un juge du parcours des personnes, mais les aiderait à se sentir prêtes pour cette fête du retour. Ce chemin doit donc également prévoir la forme que pourra prendre la parole de l'Église, afin que ce "retour" puisse se fêter en Église.

Quelques idées, pas du tout exhaustives

- Une paroisse qui met en place un petit groupe de paroissiens autour d'un couple ou de plusieurs couples divorcés-remariés pour revisiter ensemble les sacrements (ce serait une expérience riche pour tous) et qui propose une messe paroissiale de ré-accueil aux sacrements.
- Une paroisse dont l'un des membres actif est un couple divorcé-remarié depuis plusieurs années et qui propose à leur évêque leur ré-intégration complète.
- Pour les couples divorcés-remariés qui n'ont pas encore vécu de temps de prière

à l'occasion de leur nouvelle union, il pourrait exister une préparation à cette nouvelle vie qui s'étalerait sur une année et se terminerait par ce temps de prière, ou par cette Eucharistie de fête où ils seraient à nouveau conviés. Certains mouvements qui proposent des chemins pour couples chrétiens, pourraient avoir des parcours spécifiques pour couples divorcés-remariés, à fortiori si ce sont déjà des mouvements pour couples vivant une nouvelle union comme les équipes Reliance.

■ Pour les couples divorcés-remariés qui se seraient depuis longtemps éloignés de l'Église, des parcours, type "Parcours alpha" ou "Alpha couple" spécialisés pourraient être un chemin, voire un chemin comme les catéchumènes. Certains lieux habituels de retraite, ou de session, pourraient également prévoir des itinéraires spécifiques.

■ Les pastorales familiales devraient bien connaître toutes les propositions existantes pour informer largement et orienter les couples demandeurs vers les parcours les plus adaptés.

A nous d'inventer encore d'autres chemins... ■

Bernard Demode,
Modérateur SEDIRE-LYON,
Association privée de fidèles
www.sedirelyon.fr



Critères de discernement p

Exhortation apostolique post-synodale

Auteur	Clarification du 1er mariage	Obligations 1er mariage
Mgr Jean-Charles THOMAS, évêque de Versailles, 1997.	<ul style="list-style-type: none"> ■ La recherche de clarification sur le premier mariage (validité de ce mariage, relecture de sa vie, essais de réconciliation entre époux, nullité du mariage en conscience et en toute bonne foi. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La reconnaissance des dommages causés par la séparation (attitude de charité et de justice envers le premier conjoint et les enfants, part de responsabilité, demande de pardon et le désir de pardonner).
Relatio finalis du Synode de la famille - n° 84, 85, 86 - 24 octobre 2015, repris dans le chapitre 8 de "Amoris Laetitia" - mars 2016.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comportements vis-à-vis des enfants quand l'union conjugale est entrée en crise . ■ Tentatives de réconciliation. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Situation du conjoint abandonné. Conséquences de la nouvelle relation sur le reste de la famille et la communauté des fidèles. ■ Conscience formée de façon droite (prise en charge de ces situations, des conséquences des actes accomplis).
Mgr Kasper - "L'Évangile de la famille" - septembre 2014, reprise du discours au consistoire de février 2014.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Se repentir des échecs du 1er mariage. ■ Impossibilité d'un retour en arrière. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Clarté sur les obligations du 1er mariage.
Mgr Garnier - lettre des Équipes Notre Dame N°212 - mai 2015.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Humbles. ■ Reconnaisant leur part de responsabilité dans la séparation. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus en haine contre leur premier conjoint. ■ Fidèles aux décisions de Justice (payer la pension alimentaire, assurer fidèlement la garde des enfants, de ne pas se servir d'eux).
Contribution des Équipes Reliance au Synode de 2015 - mars 2015 redonnée au Circulus Minor du Synode en octobre 2015.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Relecture en vérité procédant par étapes . ■ Les responsabilités ? 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La relation avec l'ex-conjoint ? ■ La paix, un pardon a-t-il été donné ?

our un chemin d'Emmaus

Attitude vis-à-vis de l'Église	Qualité de la nouvelle union et de la vie chrétienne	Vie spirituelle
<ul style="list-style-type: none"> ■ Attitude non agressive envers l'Église (Passer de la revendication et de la colère à une attitude d'acceptation du réel, compréhension de l'Évangile et de l'Église). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La durée et la qualité du second couple (stable, paisible, fidèle, relation aux enfants et soin apporté à leur éducation). ■ Le dialogue avec d'autres chrétiens ; l'ouverture et la sincérité de leur recherche, éléments complémentaires de jugement de conscience, discernement spirituel. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La qualité de la vie spirituelle des époux divorcés remariés ("bonne foi" chrétienne).
<ul style="list-style-type: none"> ■ Exigences de vérité et de charité de l'Évangile proposées par l'Église. ■ Humilité, discrétion, amour de l'Église et de son enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Exemple aux jeunes qui doivent se préparer au mariage. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recherche sincère de la volonté de Dieu. ■ Désir de Lui répondre de façon plus parfaite.
<p><i>La joie de l'amour</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Impossibilité de se délier des obligations de la nouvelle union sans nouvelle faute. ■ Effort de mieux vivre la nouvelle union dans la foi. ■ Éducation des enfants dans la foi. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Désir des sacrements comme source de croissance dans la nouvelle union.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Reconnaissants malgré l'échec traversé la beauté et le sens du sacrement de mariage. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Actifs et responsables dans leur paroisse, aumônerie, mouvement ou service d'Église. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Priant, comptant sur le Christ et l'Évangile.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ La foi ? 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La foi ?

A VOS AGENDAS

Réservez déjà le 25 mars 2017, à partir de 10h00 pour l'assemblée générale de l'association ; avec l'intervention d'un responsable du Département Famille et Société du Conseil des Évêques de France.



SOS CHRÉTIENS DIVORCÉS
06 62 00 85 64
LUNDI SOIR
de 19 h 00 à 22 h 00

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE

Au nom du Conseil d'Administration, je vous remercie de votre active participation, par votre adhésion et vos dons. Votre soutien confirme l'intérêt que vous portez à la mission de l'association au sein de l'Église.

Je rappelle aussi que toute la comptabilité s'effectue PAR ANNÉE CIVILE.

Aussi, je vous invite, surtout les retardataires qui paient au dernier trimestre de l'année, à régler votre adhésion EN DÉBUT D'ANNÉE (ce qui évite les relances).

Merci d'avance.

Bonne lecture et bien fraternellement à tous.

Catherine L.C.

BULLETIN D'ADHÉSION - janvier/décembre 2016

Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" - 27 avenue de Choisy - 75013 PARIS.

Courriel : contact@chretiensdivorces.org - Site : chretiensdivorces.org

Nom (1) _____ Prénom _____

(1) pour les personnes morales, merci d'indiquer le nom de la personne responsable.

Vous êtes : Prêtre Diacre Délégué diocésain Religieux(se)
Responsable d'un groupe Membre d'un groupe Sympathisant

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

COTISATION (la cotisation ne doit cependant pas être un frein à votre adhésion à l'association) :

personne seule : 25 € couple : 30 €

Mise à disposition d'anciens numéros (voir les thèmes sur le site) :

Antérieurs à 2010 : Lot de 5 : 5€ (+frais d'envoi) - À partir de 2010 : Prix coûtant à l'unité (+frais d'envoi)

DON : Je fais un don de : _____ €

(à partir de 15 € de don un reçu de déductibilités fiscale vous sera adressé - art. 200 du C.G.I.)

Soit un TOTAL : _____ € DATE : _____

Chèque établi à l'ordre de l'Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" et à adresser :
27 avenue de Choisy - 75013 Paris